

Le projet Terr'Arbouts sur orbite

Mardi 17 janvier, se tenait à la salle des fêtes de Maurrin, devant près de 90 personnes, la dernière réunion de concertation, après Le Vignau et Castandet, pour l'adaptation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) au projet agrivoltaïque Terr'Arbouts. Dossier largement présenté en fin d'année dernière à Saint-Gein et Bretagne-de-Marsan (« Sud Ouest » des 2 et 10 novembre et du 27 décembre).

Il était donc question pour Jean-Pierre Bréthous, vice-président de la Communauté de communes du Pays grenadois (CCPG), et des différents acteurs (Green Lighthouse Développement – GLHD –, association Patav, techniciens de la CCPG, Adacl, bureau d'études Métaphore) d'entrer plus en détail sur les tenants et aboutissants de ce projet qui transformera durablement le paysage des communes concernées. Avec, à l'esprit, le point le plus important : l'amélioration de la qualité de l'eau.

Panneaux photovoltaïques

En 2019, 35 agriculteurs ont signé une charte d'engagement zéro phyto et fait le choix de l'agrivoltaïsme en installant des panneaux photovoltaïques couvrant 700 hectares (projet détaillé consultable sur le site cc-paysgrenadois.fr, rubrique « le PLUI du pays grenadois évolue »). Cet été, devrait commencer l'enquête publique, puis viendra le financement. Début



Élus, porteurs du projet, techniciens et agriculteurs entourent Jean-Pierre Bréthous, vice-président de la Communauté de communes du Pays grenadois. v.c.

LE PROJET TERR'ARBOUS EN CHIFFRES

1 300 hectares cultivés en bio et zéro phyto.

40 kilomètres de haies et de bandes de prairies.

35 exploitations agricoles pérennisées et transmissibles.

80 emplois agricoles directs consolidés.

650 gigawattheures de production annuelle d'électricité,

140 000 foyers alimentés en équivalent consommation.

1 000 000 tonnes de CO₂e (équivalent CO₂) évitées sur quarante ans.

1 600 emplois directs ou indirects pour la construction, l'exploitation et la maintenance des fermes solaires.

1,6 million d'euros de retombées fiscales ponctuelles et annuelles pour les collectivités pendant toute la durée d'exploitation du projet.

des travaux en 2025 et mise en service pour exploitation en 2026.

Identifier le projet

Pour Jean-Pierre Bréthous, « ces réunions initiées par la Communauté de communes du Pays grenadois ont permis à la population du territoire et aux communes concernées de mieux identifier le projet. Le volet agricole, paysager et environnemental, les informations

communiquées par le porteur du projet, GLHD, ont été expliquées. Plusieurs questions intéressantes ont été débattues, tandis que certains points seront étudiés par les élus. »

Avant de clore les débats, le vice-président « a rappelé l'objectif initial par rapport à la qualité de l'eau, et que pour ce faire, le PLUI doit être mis en compatibilité et validé par le conseil communautaire ».

Yves Capbern